

Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var Séance du Vendredi 5 juin 2026

Membres en exercice : 15
Membres présents : 11
Membres votants : 15

Date de convocation : 30 mai 2026

Présents : Damien GAUTHIER, Églantine ALLIOT, Antonio MARCO-PENA, Anne-Charlotte DALLÉE-COMBES, Jean-Marie MARCHAND, Justine BARBERO, Marie-Cécile ABBAS-GARIBO, Philippe BRAULT, Jean-Paul ESCAVABAJA, Lorry HANNE, Véronique THIAINT.

Absents/excusés : Stephane BATTEUX (pouvoir à Anne-Charlotte DALLÉE-COMBES°, Marie DE PASQUALE (pouvoir à Philippe BRAULT), Frank HERAUD (pouvoir à Antonio MARCO-PENA), Marie-Sahra GIL (pouvoir à Véronique THIAINT).

Secrétaire : Jean-Paul ESCAVABAJA

* * * * *

☒ Délibération adoptée à l'unanimité

☐ Délibération adoptée par :

- Voix « pour » :
- Voix « contre » :
- Abstention(s) :

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le

ID : 083-218301547-20260605-2026_31-DE

N° 2026-31 : Désignation des délégués communaux auprès de l'Association des Communes Forestières du Var – Agence des politiques énergétiques du Var (COFOR ALEC 83)

Le Maire expose à l'Assemblée que suite au renouvellement du Conseil municipal, il est nécessaire de désigner un délégué titulaire et son suppléant pour représenter la Commune dans cette association.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Le Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE de désigner :

- Madame Marie-Cécile GARIBO : déléguée titulaire
- Monsieur Philippe BRAULT : délégué suppléant

Fait et délibéré à St-Antonin à la date sus-indiquée.

Le secrétaire de séance,
Jean-Paul ESCAVABAJA

Le Maire
Damien GAUTHIER

